



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article857>

Motion d'orientation École Émancipée - Pour un  
Syndicalisme Offensif (ÉÉ-PSO)

# POUR UN SNESUP OFFENSIF !

- Syndicats Nationaux - SNESUP-FSU - Congrès - Congrès d'orientation 2011 -



---

L'École Émancipée

---

Le congrès de 2009 s'est déroulé au cours d'une lutte sans précédent au sein de de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous y avons présenté une motion d'orientation Â« Pour un syndicalisme offensif Â» regroupant des militants de sensibilités diverses mais déterminés à combattre puissamment l'entreprise de destruction de l'Université.

La dette et les déficits étaient déjà invoqués pour justifier les politiques néolibérales de destruction des services publics. Le projet d'un Â« marché européen de la connaissance Â» a fait de l'enseignement supérieur et de la recherche une cible de choix. Déclaration de la Sorbonne (1998), processus de Bologne (1999), stratégie de Lisbonne (2000), LOLF (2001), LMD (2002), loi sur la recherche (2006) et loi LRU (2007) étaient autant d'étapes vers la marchandisation des connaissances. Sont venues s'y ajouter la mise en oeuvre de la RGPP, la Â« réforme Â» de l'État et la loi mobilité. Aujourd'hui, la crise est devenue la norme. La régulation du capitalisme a fait long feu. Le FMI et l'Union européenne continuent leurs basses oeuvres dérégulatrices.

Et pourtant, les mobilisations n'ont pas faibli, bien au contraire. En France, en Europe, dans le Maghreb et ailleurs, l'heure est à la contestation des ordres établis et à la défense des acquis sociaux. Ce contexte oblige à redéfinir la signification et les moyens du syndicalisme universitaire pour le hisser à la hauteur des enjeux nouveaux. Le SNESUP doit apporter des réponses claires, faire des propositions audibles et mobilisatrices et mieux agir aux échelles européenne et internationale.

## Un bilan qui invite à refonder le premier syndicat de l'enseignement supérieur

En dépit de progrès certains dus à notre opiniâtreté, le SNESUP reste prisonnier de fonctionnements qui paralysent la direction nationale : faute d'une ligne directrice offensive, la majorité Action Syndicale (AS) peine à riposter aux attaques du pouvoir, car elle est prise dans ses contradictions : une rhétorique nationale d'opposition, mais une répugnance à lutter contre les dérives locales de certains syndiqués, qui mettent en porte-à-faux les camarades qui résistent.

Les errements auxquels a donné lieu la lutte contre la réforme de Â« mastérisation Â» en ont fourni une preuve. Lors de la Commission Administrative Nationale (CAN) du 28 janvier 2010, ÉÉ-PSO avait obtenu que le texte adopté appelât au non-dépôt des maquettes de master Â« enseignement Â», dernière arme de lutte contre la destruction de la formation des enseignants. Le 1er février, un communiqué, n'émanant d'aucune de nos instances, revenait sur ce mandat. Puis, devant le congrès de la FSU (début février 2010 à Lille), le secrétaire général du SNESUP démentit publiquement une camarade qui citait ce mandat dans une proposition d'amendement. Par la suite, la direction n'a eu de cesse de réduire la portée de ce mandat. Aujourd'hui, elle ne craint pas de dénoncer les effets d'une réforme contre laquelle elle n'a jamais vraiment lutté, sinon en paroles !

Plus éclairant encore, au début de la bataille de l'automne pour les retraites, la direction AS a refusé, au prétexte de ne pas affaiblir la FSU, de mettre aux voix de la CAN un texte non public proposé par ÉÉ-PSO pour reprocher à la direction de la FSU de n'avoir pas respecté son mandat de porter en intersyndicale une date rapprochée de manifestation, ce qui aurait pu donner l'impulsion nécessaire au mouvement social.

Nous pourrions citer d'autres exemples illustrant que, sur les questions qui dépassent le seul SNESUP, la direction nationale AS fait primer la solidarité avec sa tendance soeur Â« Unité & Action Â» du SNES qui dirige de fait la FSU sur ses propres mandats. **Voter POUR UN SNESUP OFFENSIF, c'est donner une autre majorité au SNESUP pour que la défense des intérêts des enseignants du supérieur et du service public soit véritablement assurée dans la FSU et au-delà !**

## Les sections et leurs militants, premiers acteurs du SNESUP

Pour retrouver une capacité d'intervention revendicative, le SNESUP a besoin d'établir la cohérence entre des mandats nationaux combatifs et les décisions locales, ce qui impose à la direction nationale d'animer véritablement la vie syndicale. Il doit renforcer les sections, encourager leur réunion fréquente et les consulter sur tous les débats majeurs afin d'éclairer les instances nationales, en mettant à leur disposition des moyens améliorés. À cet égard, la parodie de débat au sujet de l'adhésion de la FSU à la Confédération européenne des syndicats (CES) constitue un contre-modèle. Faute d'une véritable consultation, le très faible nombre de sections qui se sont prononcées privait de tout sens le vote de la CAN du 14 janvier 2011.

De même, sur la question de l'évaluation individuelle des collègues, contraire à la logique d'équipe qui est au cœur de la recherche et de la formation des étudiants, et sur le rôle que le CNU doit y jouer, nous avons relayé sans relâche en CAN et en BN l'exigence de clarté qui remontait des sections. Le SNESUP doit en dénoncer le principe même.

► Les militants doivent être mieux informés et disposer systématiquement des analyses produites et des positions adoptées par les instances, afin de pouvoir les diffuser dans leur établissement. Dès lors, la production incessante de textes longs, et leur envoi sous forme de Lettre Flash doivent être réduits. De même, le mensuel doit faire plus de place à l'actualité des réformes de l'enseignement supérieur et aux luttes menées par le syndicat et les syndiqués. Outre les nécessaires réunions au siège du SNESUP, rencontres et débats dans les établissements devront corriger le tropisme parisien.

Une attention particulière doit être portée à la formation des militants, notamment ceux qui siègent dans les instances universitaires, car ils sont de plus en plus souvent amenés à intervenir pour faire respecter le droit. La direction nationale doit coordonner, conseiller, défendre ceux qui luttent au sein des établissements, afin de libérer nos camarades, et plus largement nos collègues, d'un sentiment d'écrasement délétère, ce qui exige un programme de formation. **Défendre les collègues, aider les militants, poursuivre la lutte contre l'offensive néolibérale qui frappe l'enseignement supérieur et la recherche, telles sont, selon nous, les missions principales du SNESUP.**

## Un fonctionnement rénové pour un syndicalisme offensif

Seul un syndicat fortifié par des débats démocratiques et une direction collective est à même de lutter contre la politique du gouvernement. Face aux nouvelles menaces qui se profilent, le SNESUP doit porter sa voix propre au sein de la FSU.

Dans quelques mois en effet, ce n'est rien moins qu'une nouvelle Licence qui s'annonce. Tout en dénonçant ces simulacres de discussions que le ministère nomme « concertation », le SNESUP doit défendre les principes d'une formation universitaire ouverte à tous, nourrie par la recherche, et son attachement au caractère national des diplômes, qui doivent être reconnus dans les conventions collectives. Il doit condamner sans ambiguïté la rhétorique managériale des compétences individuelles prônée par le MEDEF, qui se substituent à la qualification collective. L'Université ne doit pas être mise au service du marché de l'emploi sous couvert d'insertion professionnelle, mais continuer de délivrer, et améliorer sans cesse, une formation de qualité. Attachés à la valeur des diplômes universitaires, nous refusons leur détricotage par la multiplication de filières aux destins incertains.

À l'heure où Labex, Idex et autres Equipex imposent les normes du management entrepreneurial, sous le masque de la « gouvernance », il faut rappeler que la première mission de l'Université est de produire du savoir et de favoriser l'émancipation des étudiants par sa transmission.

Seul un statut de fonctionnaire d'État pour tous est à même de garantir la liberté et l'indépendance de cette fonction qui relève de l'intérêt général. La résorption totale de la précarité (titularisation, création massive des postes nécessaires...) doit être une revendication phare du SNESUP.

L'affaire récente du Mediator est venue rappeler la nécessité d'une recherche indépendante de tous pouvoirs, notamment économiques. Cet impératif impose un accroissement considérable des financements publics pérennes au lieu des financements par projets, véritables instruments de mise sous tutelle des chercheurs et enseignants chercheurs.

La poursuite de la mobilisation des syndiqués et des collègues dans les établissements est seule à même d'imposer

les changements dont l'Université a besoin. La démocratie universitaire n'est pas un slogan, c'est une lutte de tous les instants qui doit mobiliser le SNESUP, ses adhérents, militants, élus, ses instances et sa direction.

**Voter pour la motion d'orientation École Émancipée - Pour un Syndicalisme Offensif, POUR UN SNESUP OFFENSIF, c'est voter pour un SNESUP démocratique, renforcé dans les établissements, conscient des rapports de force nationaux et internationaux, défenseur intransigeant du service public et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche**

*Post-scriptum :*

**105 signataires au 14 février minuit :**

*pour ajout de signature, envoyer un message à philippe.enclos 'at' free.fr (en remplaçant le 'at' par @), précisant nom, prénom, discipline, établissement*

ARDONCEAU Pierre-Henri, Pau (Commission aux comptes) AUZET Anne-Véronique, Strasbourg, géographie BAKALA Hilaire, Paris 7, physiologie BANLIAT Christian, retraité, éco-gestion (CAN) BARAT Claire, Valenciennes, histoire BERCHE Pierre-Emmanuel, Rouen, milieux denses et matériaux BEROU D Sophie, Lyon 2, science politique BLOCH Béatrice, Bordeaux 3, littérature française XXe s. BOLDINI Pascal, Paris 4, mathématiques BONNET Françoise, Bordeaux 3, anglais BORNAIS Claire, Lille 1, mathématiques (CAN) BRUNO Isabelle, Lille 2, science politique (CAN) CANEDOLI Claude, Metz-IUT, anglais CANU Jean-Marie, retraité, économie CAROZZA Jean-Michel, Strasbourg, géographie CASTAING François, Paris 8, éco-gestion (Commission des conflits) CERTAIN Maryline, Rouen, physique CHANCE Dominique, Bordeaux 3, littératures françaises et francophones CHARBONNIER Vincent, Lyon 2, sciences de l'éducation (CAN) CHARVIN Heidi, Rouen, psychologie (BN) CORI René, Paris 7, mathématiques CZAJKOWSKI Serge, Bordeaux 1, physique (CAN) DE HOJOS José Carlos, Lyon 2, espagnol DEBRU Jean-Luc, Lille 2, allemand DELINE Philip, U. de Savoie, géographie DESAGE Fabien, Lille 2, science politique DEZALAY Thierry, Le Havre, sociologie DJIOUA Brahim, Paris 4, informatique DREYFUSS Laurence, Montpellier 3, AES (CAN) ENCLOS Philippe, Lille 2, droit privé (SN) FARDOUX Olivier, Lille 2, droit privé FAROULT David, Marne-la-Vallée, études cinématographiques FAUBERT Samantha, Le Havre, espagnol FRETTEL Julien, Picardie, science politique (CAN) GARCIN-MARROU Isabelle, Lyon 2, information-communication GILLARD-ESTRADA Anne-Florence, Rouen, anglais GLANGETAS Léo, Rouen, mathématiques GODET Jean-Luc, Angers, physique (SN) GOIRAND Camille, Lille 2, science politique GRANIER Martine, Montpellier 2-IUT GREGORI Nicolas, Nancy 2, psychologie GUIBE Olivier, Rouen, mathématiques GUILLET Dominique, Strasbourg, philosophie GUN Ozgur, Reims, économie (BN) GUTNIC Michaël, Strasbourg, mathématiques HATCHUEL Sarah, Le Havre, anglais (CAN) HOANG NGOC MINH Vincel, Lille 2, informatique HOFFMANN Catherine, Le Havre, anglais HONESTE Marie-Luce, Rennes 2, linguistique HORN François, Lille 3, sciences économiques JALLAIS Sophie, Paris 1, économie (CAN) JULIEN Elise, IEP de Lille, histoire KEUCHEYAN Razmig, Paris 4, sociologie KRZYWKOWSKI Isabelle, Grenoble 3, Littérature comparée (BN) LABICA Thierry, Nanterre, anglais (CAN) LACHAUD Jean-Marc, Strasbourg, esthétique LAURENS Sylvain, Limoges, sociologie LE NAOUR Gwenola, IEP de Lyon, science politique LECONTE Fabienne, Rouen, sciences du langage LEDRAPIER Catherine, U. de Franche-Comté-IUFM, physique LEDRU Juliette, Le Havre, anglais LEGE Philippe, Amiens, économie LEMERCIER Elise, Rouen, sociologie LEVADE Colette, INSA Toulouse, physique MAILLARD Pascal, Strasbourg, lettres MAILLOCHON Isabelle, Le Havre, psychologie MALEVAL-LACHAUD Martine, Metz, théorie des arts contemporains MALIFAUD Jean, retraité, mathématiques (CAN) MANGEOT Mathieu, Chambéry, informatique MASSE Eric, U. du Littoral Côte d'Opale, mathématiques MICHLIN Monica, Paris 4, études américaines MIKOU Noufissa, U. de Bourgogne, informatique MORDER Robi, droit-sociologie, Versailles (Commission des conflits) MOURGUES Marie-Hélène, Créteil, mathématiques NATIVEL Corinne, Besançon, anglais NEF Anliese, Paris 4, histoire (BN) NEVEUX Olivier, Strasbourg, arts (CAN) PANEL François, Le Havre, histoire PARDOEN Mylène, Lyon 2, musicologie PASCAL Catherine, Bordeaux 3, documentation PEBARTHE Christophe, Bordeaux 3, histoire (SN) PFEFFERKORN Roland, Strasbourg, sociologie PLANQUE Jean-Claude, Lille 2, droit privé POR Katalin, Metz, études cinématographiques RANGEL Montserrat, Le Havre, espagnol RAULINE Véronique, Nanterre REBUSCHI Manuel, Nancy 2, philosophie RIPART Laurent, Chambéry, histoire ROBERT-BARZMAN Elisabeth, Le Havre, histoire SAMARY Catherine, Paris-Dauphine, économie SAUNIER Eric, Le Havre, histoire SAUVAGE Jean-Paul, Rouen, chimie SCARPALEZOS Dimitrios, Paris 7, mathématiques SELOSSE Philippe, Lyon 2, linguistique française (CAN) SIDOBRE Daniel, Toulouse 3, mécanique (CAN) SPINNEWEBER Dominique, Le Havre, anglais STRELETSKI Gérard, Lyon 2, musique (CAN) THEVENOT Nadine, Paris 1, économie THIERY Natacha, Metz, cinéma TRUFFAULT Jean-Marc, UVSQ-IUT, mathématiques UBBIALI Georges, U. de Bourgogne, sociologie VIEREN Christophe, Lille 1, automatique VOISIN Marie-José, Paris 7, économie VUYLSTEKER Christophe, Lille 1, biologie YON Karel, Lille 2, science politique